



Code Postal : 82150

Téléphone : 05 63 94 45 44

Télécopie : 05 63 94 31 15

E-mail : accueil.mairie.montaignu@info82.com

OPERATION DE REHABILITATION DES CIMETIERES COMMUNAUX

Les habitants de MONTAIGU-DE-QUERCY le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (*c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée*).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (*sauf en cas de péril constaté*).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 1 et demi et 2 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie, en Préfecture et Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR « Cimetières de France ».

Nous aurons bien sûr l'occasion durant cette année de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-cause concernés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, à l'horizon 2026-2027, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

« La municipalité »



A afficher en mairie et aux portes du cimetière

L2

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière d'Aurignac :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
3 - Carre 1 - 4	05/12/1990	ALIS Pierre	- GUINGAL Jeanne née SOLACROUP - 1906
3 - Carre 1 - 32	05/12/1990	ALIS Pierre	- FAMILLE GUILHAMON - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire
Robert ALAZARD

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Bournac :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
5 - Carre 1 - 24	03/01/1934	BACH née BANCAREL	- FAMILLE BACH - FAMILLE MERCADIEL - ? ?
5 - Carre 1 - 27	04/12/1890	POUZET Maurice Etienne	- FAMILLE MIQUEL - FAMILLE POUZET - ? ?
5 - Carre 1 - 29	08/03/1975	FOURNIE Ernest	- FAMILLE FOURNIER - ? ?
5 - Carre 1 - 43	12/07/1878	DUPEYRON Marie Héloïse née AUNAC	- FAMILLE DUPEIRON - FAMILLE DUPEYRON* - FAMILLE AUNAC - ? ?
5 - Carre 1 - 44	12/07/1878	DEYDOU Géraud	- FAMILLE DEYDOU - FAMILLE AUNAC - ? ?
5 - Carre 1 - 45	22/08/1920	LABROILLE Jean	- FAMILLE LABROILLE - ? ?
5 - Carre 1 - 48	16/10/1889	DELMAS Jean Valentin	- FAMILLE DELMAS - FAMILLE CADEL - ? ?
5 - Carre 1 - 58	23/02/1959	THEBOTAREFF Vera	- TCHEBOTAREFF Georges - 1955 - TCHEBOTAREFF Vera - 1967

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

L2

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire
Robert ALAZARD



A afficher en mairie et aux portes du cimetière

L2

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Couloussac :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
6 - Carre 1 - 13	05/08/1979	MARTINET Eulalie née ALBUGUES	- FAMILLE ALBUGUES* Paul - FAMILLE MARTINET* Clovis - ALBUGUES Paul - ALBUGUES Clovis
6 - Carre 1 - 28	01/09/1973	CREDOZ-MAURY	- FAMILLE CREDOZ* - FAMILLE MAURY* - BOUSQUET Jean - 03/12/1882
6 - Carre 1 - 33	28/12/1982	BOISSONNADE Joseph	- FAMILLE BOISSONNADE* - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

Le Maire

Robert ALAZARD



A afficher en mairie et aux portes du cimetière

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Gouts :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
2 - Carre 1 - 6	28/02/1963	PAPILLON Georges	- NOTTELET Madeleine - 27/02/1963
2 - Carre 1 - 36	28/04/1977	ROUSSET Rosalie Marie née OSTY	- FAMILLE ROUSSET Victor* - ? ?
2 - Carre 1 - 42	08/08/1950	RIGAL Valmy	- FAMILLE RIGAL - FAMILLE VALMY* - ? ?
2 - Carre 1 - 43	10/11/1975	COSTES Louis	- FAMILLE COSTE - ? ?
2 - Carre 1 - 59	26/01/1989	LES POMPES FUNEBRES REGIONALES	- CAFFIERO Antoine - 1989
2 - Carre 1 - 77	07/03/1952	SALLES Jean SALLES Pierre	- FAMILLE DAUSSE - FAMILLE SALLES - DAUSSE Anna - 20/05/1871 - DAUSSE Pierre - 1871
2 - Carre 1 - 82	07/08/1979	LAURAS Marie Jeanne née RAYNAL	- FAMILLE RAYNAL - ? ?
2 - Carre 1 - 83	25/07/1947	CAPESPINE Jean	- FAMILLE CAPESPINE JEAN - FAMILLE LAURENT - ? ?
2 - Carre 1 - 103	04/06/1929	CAZASSUS Edmond	- TOURNIER Jean - CAZASSUS André - TOURNIER Marie
2 - Carre 1 - 105	20/12/1985	MAZOT Maria née CHEVALIER	- FAMILLE MAZOT - FAMILLE DAUSSE - ? ?
2 - Carre 1 - 106	20/12/1985	MAZOT Maria née CHEVALIER	- FAMILLE MAZOT* - FAMILLE DAUSSE* - ? ?
2 - Carre 2 - 20	08/12/1882	MAZARE Oswald	- FAMILLE MAZARE - ? ?

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
2 - Carre 2 - 26	25/05/1878	BOURLANGES Antoine	- BOURLANGE

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire
Robert ALAZARD


A afficher en mairie et aux portes du cimetière

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Pervillac :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
7 - Carre 1 - 20	01/07/1974	LE JEUNE Maria née MORVAN	- LEJEUNE Pierre - 1974
7 - Carre 1 - 27	19/10/1959	CAZES Baptiste	- FAMILLE MAGNAC - FAMILLE ALBUGUES - FAMILLE CAZES E. - ? ?
7 - Carre 1 - 35	02/01/1920	NOIRIT Pierre	- FAMILLE NOIRIT - FAMILLE LACLUZE - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

Le Maire
Robert ALAZARD

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Saint Martin :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 2 - 11	10/04/1923	ANRIGAL Berthe née GOUL	- FAMILLE GOUL - FAMILLE AMIGAL* - ? ?
1 - Carre 2 - 17	10/08/1936	CAILLAT Bernard	- FAMILLE CAILLAT BERNARD* - ? ?
1 - Carre 2 - 24	06/05/1919	ISNIS Léonie née CRISPEL	- FAMILLE YSNI - ? ?
1 - Carre 2 - 25	04/02/1958	ANDRIEU Jean Gabriel ANDRIEU Jean Gabriel née ALLIES	- FAMILLE ANDRIEU - ? ?
1 - Carre 2 - 33	30/05/1994	BERNINES Simone née ROUX	- FAMILLE GAYRAL - BERNINES S.
1 - Carre 2 - 36	21/11/1922	LESTRADE Marie née LASBOUYGUES	- FAMILLE CANTELOUVES - FAMILLE LESTRADE* - ? ?
1 - Carre 2 - 37	20/06/1922	GASTOU née CHENUE MAURY Jeanne Agnès née GASTOU	- FAMILLE GASTOU - FAMILLE MAURY - ? ?
1 - Carre 2 - 39	14/06/1920	THOBIE Jeanne Marie	- FAMILLE THOBIE - ? ?
1 - Carre 2 - 40	26/02/1925	BIAU Jean	- FAMILLE BIAU - ? ?
1 - Carre 2 - 41	30/12/1927	ANRIGAL Arthur LASCOUMETTE née ANRIGAL	- FAMILLE ANRICAL - FAMILLE LASCOUMETTE - ANRICAL Henriette - 1927
1 - Carre 2 - 43	29/01/1928	ESPAGNOL Jeanne née RIVIERE	- FAMILLE ESPAGNOL* - FAMILLE RIVIERE* - ESPAGNOL Félix - 05/12/1927

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 3 - 1	01/06/1913	GENDRE Raoul FAURON Jean	- FAMILLE DROUILLET - FAMILLE GENDRE - FAMILLE FAURE* - GENDRE Pierre - 1950 - GENDRE Madeleine née RIGAL - 1973 - GENDRE Raoul - 1969 - FAURE Denis - 01/03/1887
1 - Carre 3 - 2	10/05/1910	BLANC Etienne	- FAMILLE BLANC* - ? ?
1 - Carre 3 - 3	15/03/1906	RAJADE Jean	- FAMILLE RAJADE - FAMILLE SUERES - ? ?
1 - Carre 3 - 5	29/01/1920	SUITAT Bélisaires	- FAMILLE SIUTAT - FAMILLE PLANQUE - ? ?
1 - Carre 3 - 11	12/04/1906	BOYE Jean	- FAMILLE BOYER - ? ?
1 - Carre 3 - 16	03/08/1902	ARNALIS Oscar	- FAMILLE ARNALIS - FAMILLE SIRECH - FAMILLE VALETTE - FAMILLE VEDEL - ? ?
1 - Carre 3 - 17	23/06/1902	MAZELIE Louis	- FAMILLE MAZELIE L. - ? ?
1 - Carre 3 - 20	10/07/1900	CARRERE Clotilde née GRIMAL	- FAMILLE CARRERE - FAMILLE CAGNAC - FAMILLE DUPEYRON - FAMILLE CABRIT* Jean - ? ?
1 - Carre 3 - 21	04/11/1890	BOUYSSOU Edouard	- FAMILLE FALRET - FAMILLE BOUYSSOU - ? ?
1 - Carre 3 - 24	13/09/1907	LAForge Dominique	- FAMILLE LAFFORGUE - ? ?
1 - Carre 3 - 25	26/07/1928	GUIBAL Jean	- FAMILLE GUIBAL* - ? ?
1 - Carre 3 - 29	15/05/1874	LAFONT Marie née BRECHAN	- FAMILLE SUAIRES - FAMILLE BRECHAN* - FAMILLE CAPRAI* - ? ?
1 - Carre 3 - 33	24/09/1907	CATHALA Alexis	- FAMILLE CATALA ALEXIS - ? ?
1 - Carre 3 - 44	07/12/1912	ALBUGUES François ROQUEFORT Léon	- FAMILLE ROQUEFORT - FAMILLE ALBUGUES - ? ?
1 - Carre 3 - 47	14/06/1920	PAGES Alfred	- PAGES Lucie - 23/11/1925 - PAGES Berthe - PAGES M. - 23/11/1919 - PAGES J. - 08/09/1920
1 - Carre 3 - 49	10/12/1901	CLEMENT Pierre	- FAMILLE CLEMENT - FAMILLE REY - ? ?

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 3 - 51	28/06/1887	CHAIROU Charles	- FAMILLE CAYLA - FAMILLE CHAIROU - FAMILLE ROBERT - FAMILLE SOULIGNAC - ? ?
1 - Carre 3 - 53	03/11/1906	BORREDON Jules	- FAMILLE DELCASSE - FAMILLE BORREDON - ? ?
1 - Carre 3 - 61	08/12/1912	ESPAGNOL Edouard	- FAMILLE ESPAGNOL* - ? ?
1 - Carre 3 - 62	21/08/1911	BRAQUET Henri	- FAMILLE LE LOH - FAMILLE BRAQUET - ? ?
1 - Carre 4 - 10	21/02/1928	GARY Antonia née MOLINIE	- MOLINIE Jean-Marius - 05/09/1875
1 - Carre 4 - 12	01/03/1985	BLAISE Emile	- FAMILLE BLAISE - ? ?
1 - Carre 4 - 24	03/08/1966	DELBREIL Justine née LABARRADE	- FAMILLE LABARRADE* - FAMILLE DELBREIL* - ? ?
1 - Carre 4 - 26	14/09/1920	PINCEMAILLE Nisida née MALROUS	- FAMILLE MALROUS* - MALROUS Aurasie - 25/08/1888
1 - Carre 4 - 27	06/05/1929	MALATERRE Paul	- FAMILLE GAY - FAMILLE MALATERRE - ? Marcel - 24/02/1918
1 - Carre 4 - 28	30/05/1994	BERNINES Simone née ROUX	- ROUX F.
1 - Carre 4 - 29	28/06/1943	JANNIERES Léonidas	- FAMILLE JANNIERE - ? ?
1 - Carre 4 - 30	03/05/1963	SAMPOUX Marcel	- FAMILLE SAMPOUX - ? ?
1 - Carre 4 - 34	04/11/1923	RISPAIL Marie née BOUYSSOU	- FAMILLE RISPAIL - RISPAIL J.
1 - Carre 4 - 37	03/04/1931	FILLOL Camila Bathilde	- FAMILLE FILLOL Camila* - ? ?
1 - Carre 4 - 43	26/01/1963	CACCIUTTOLO Auguste	- FAMILLE VIELLOT - FAMILLE CACCIUTOLLO* - ? ?
1 - Carre 4 - 47	25/09/1959	DESBORDES Emile	- FAMILLE DESBORDES - DESBORDES Jean - 1959
1 - Carre 4 - 49	01/10/1972	CAMBRIL Joseph Robert	- FAMILLE CAMBRIL Joseph* - ? ?
1 - Carre 4 - 50	29/03/1919	FILLOL Paul	- FAMILLE FILLOL Gabriel - ? ?
1 - Carre 4 - 54	16/10/1926	METIE Paul CIRECH Lucien	- FAMILLE CIRECH - FAMILLE METIE - ?
1 - Carre 4 - 58			- FAMILLE DELANSAC - ? ?
1 - Carre 5 - 3	28/04/1971	JUSTAMAN Charles SAVIGNY Paul	- FAMILLE JUSTAMAN - FAMILLE SAVIGNY - ? ?
1 - Carre 5 - 4	30/09/1964	GUAXINO Gabriel	- FAMILLE GUAXINO - FAMILLE VILLA - ? ?

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 5 - 8	11/01/1966	BRUGUIER Arnold	- FAMILLE BRUGUIER - BRUGUIER Gérard - 1965 - BRUGUIER Colette - 2001 - SAINT-MARTIN A. née LEPROHON - 1968 - BRUGUIER Thérèse née BAUDIN - BRUGUIER Arnold - 1991
1 - Carre 5 - 21	10/03/1961	BUISSON Mathilde Juliette née DAMOISEAU	- FAMILLE BUISSON - FAMILLE MAGNE - BUISSON Mathilde Juliette née DAMOISEAU* - 1968
1 - Carre 5 - 22	14/05/1963	BETH Alfred BETH Alfred	- FAMILLE BETH - FAMILLE MATHIEU - ? ?
1 - Carre 5 - 24	01/03/1961	DELBOT Raymond Marie Ange	- DELBOT Raymond Marie-Ange - 08/03/1972

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire

Robert A. A. A.



[Signature]

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Sainte Cécile :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
9 - Carre 1 - 4	15/10/1980	BURC Félix	- FAMILLE BURC Félix* - FAMILLE LAFON* - ? ?
9 - Carre 1 - 37	04/06/1954	RAYNAL Marie-Thérèse née DELRIEU	- FAMILLE DELRIEU* - ? ?
9 - Carre 1 - 41	15/01/1981	HYGONENQ Rosa née DOUMERGUE RESSES Ezilda née DOUMERGUE	- FAMILLE PLAZEN* ANTOINE - ? ?
9 - Carre 1 - 42	15/06/1882	DOUMERGUE Pierre	- FAMILLE DOUMERGUE - ? ?
9 - Carre 1 - 43	02/09/1894	VERGNET Pierre	- FAMILLE VERGNET - FAMILLE RAYNAL - FAMILLE VIGNES - ? ?
9 - Carre 2 - 14	09/09/1928	LALBENQUE Bazile	- FAMILLE FONBOUYSSSE* - FAMILLE DELARD - FAMILLE LALBENQUE - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière

A afficher en mairie et aux portes du cimetière

communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

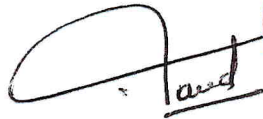
Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire

Robert ALAZARD



A afficher en mairie et aux portes du cimetière

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de MONTAIGU-DE-QUERCY (82150)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 05/11/25 dans le cimetière de Saint Vincent d'Auriac :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
8 - Carre 1 - 16	04/10/1968	SUS Suzanne née DECAUNES	- FAMILLE DECAUNE* - FAMILLE SUS* - ? ?
8 - Carre 1 - 28	24/02/1958	ST HILAIRE Gaubert ST HILAIRE Marie née RODES	- FAMILLE RHODES - FAMILLE SAINT-HILAIRE - ? ?
8 - Carre 1 - 48	05/10/1966	BONNET Pierre BONNET Marie-Thérèse née SUAIRES	- FAMILLE SUAIRES* - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à MONTAIGU-DE-QUERCY, le jeudi 06 novembre 2025

Le Maire

Le Maire

Robert ALAZARD

